

Appel à Projets 2026

Recherche-Action

Dépôt des lettres d'intention : 17 février 2026 au 16 avril 2026

La Ligue contre le cancer soutient la recherche sur le cancer dans tout le continuum : de la compréhension des mécanismes déclenchant le cancer (recherche fondamentale), à l'étude des facteurs de risque (épidémiologique/ prévention), aux conséquences sur les malades et/ou la population (Sciences Humaines et Sociales/prévention) et intégrant la recherche pour améliorer la prise en charge des patients (clinique). Cependant, cette recherche est menée par les chercheurs des organismes publics de recherche et inclut rarement des acteurs du terrain tels que les comités départementaux.

Quelques exemples historiques de collaboration entre comités départementaux (CD) et chercheurs sont néanmoins à souligner : les expérimentations autour du retour à l'emploi, la promotion de la prévention auprès des jeunes ou des populations précaires et les soins de support.

La Ligue souhaite investir largement le champ de la Recherche-Action (RA) qu'elle définit comme suit :

« Un projet de recherche-action part toujours d'un besoin et/ou action émanant du terrain. Il correspond à une construction collaborative qui s'appuie sur tous ses acteurs, de manière égalitaire. L'objectif est de parvenir à concilier une démarche d'acquisition de connaissances et une démarche d'actions renforçant la cohésion et la dynamique des acteurs de terrain en leur apportant le soutien scientifique adapté, afin d'apporter une amélioration concrète de la santé des personnes ou populations visées et de réduire les inégalités de santé. »

Ce programme pluriannuel vise à fédérer au niveau territorial, voire national, des équipes de recherche et des CD autour de questions concrètes. Ces projets ciblent toutes les missions sociales de la Ligue. L'instance d'évaluation et de suivi de ce programme est une Commission d'Expertise Nationale (CEN) « Recherche, Cancers et Société », composée de chercheurs de différentes spécialités et de représentants de CD.

L'organisation de la Ligue, le maillage territorial qui repose sur l'implantation de ses CD, est un avantage et peut lui permettre de devenir un acteur privilégié du développement de la RA en cancérologie en France. Plusieurs thématiques essentielles pour les CD et la Ligue comme : l'éducation à la santé, la réduction des inégalités face au cancer, la prévention des conduites addictives, les soins de support etc., peuvent faire l'objet de projets de RA.

L'Appel à Projets (AAP) 2026 « Recherche-Action » s'adresse aussi bien aux CD de la Ligue qu'à des chercheurs développant une approche dans le domaine de la recherche interventionnelle en population et des recherches-actions ; mais non exclusivement, d'autres acteurs de terrain autres que les CD peuvent également postuler.

La planification d'une RA se pense en plusieurs étapes à partir d'une problématique identifiée sur le terrain :

- La première est la consolidation des connaissances autour de cette problématique à travers un travail de recherche dans la littérature ou d'enquête spécifique qualitative et quantitative ;
- La deuxième étape, qui repose sur la première, vise à élaborer un ou des protocoles d'études pilotes permettant de cerner la faisabilité d'une intervention et d'en établir alors le protocole ;
- La troisième étape est la mise en œuvre de cette intervention et sa possibilité de mise à l'échelle.

L'aspect co-construction est un élément essentiel à l'élaboration de ces trois étapes. La lettre d'intention en réponse à l'AAP peut concerner tout ou partie de ce processus.

La réponse à l'AAP sera sous la forme d'un document court (cf. formulaire spécifique) ; elle doit, en premier, détailler la problématique identifiée sur le terrain et donner des éléments relatifs à l'état d'avancement localement :

- En cas de réflexion déjà avancée, proposer des modalités de collaboration avec des équipes de chercheurs identifiées ou à identifier ;
- En cas de réflexion embryonnaire, décrire les attentes des acteurs du terrain.

Le calendrier de cet AAP est le suivant :

- Publication mi-février 2026 ;
- Réception des lettres de manifestation d'intérêt au plus tard le 16 avril 2026 ;
- Réunion de la CEN « Recherche, cancers et société » d'examen des dossiers reçus et sélection de quelques projets à prioriser en fonction des attentes de la Ligue mi-mai 2026 ;
- Séminaire ouvert de présentation/construction des projets retenus et de mise en relation acteurs du terrain/chercheurs début juin 2026.

Qui peut répondre à l'appel à projets :

- Un « initiateur » de problématique réunissant un ou plusieurs CD et/ou autres acteurs du terrain ;
- Ayant déjà identifié - ou pas - une ou plusieurs équipes de recherche intéressées par cette problématique.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation
Recherche sur la boîte mail recherche@ligue-cancer.net

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à projets :	17 février 2026
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	16 avril 2026
Sélection des lettres d'intention :	22 mai 2026
Auditions / Réunion d'échanges avec les experts de la commission :	5 juin 2026
Date d'ouverture de dépôt des dossiers complets :	19 juin 2026
Date limite de dépôt des dossiers complets :	22 septembre 2026
Résultats officiels :	18 décembre 2026

Critères d'éligibilité des Projets de Recherche « Recherche-Action »

• **Le porteur du projet**

- Un seul porteur de projet n'est autorisé dans le cadre de cet appel à projets.
- Doit consacrer au moins 30 % de son activité recherche au projet de recherche soutenu par la Ligue.
- Ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche dans le domaine d'études concerné.
- Il ne peut en aucun cas être un post-doctorant ou un doctorant.

• **Les équipes associées**

- Le nombre d'équipes associées doit être adapté aux objectifs du projet.
- La liste, la spécialité et le statut des différents partenaires ainsi que leur rôle respectif dans le projet, doivent être précisés.

• **Les moyens octroyés**

- La subvention de la Ligue est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et de personnel temporaire (attachés de Recherche Clinique, statisticiens, bioanalystes, chargés de prévention, etc.) pour les besoins du projet. Les moyens octroyés ne peuvent en aucun cas servir aux salaires d'un doctorant. Ces demandes doivent faire l'objet de candidatures aux Appels à projets dédiés.
- Il n'y a pas de montant-type : les montants sont attribués au cas par cas, selon les besoins et les possibilités financières de la Ligue.
- Il n'y a pas de durée-type : la durée est proposée par le porteur, mais elle ne doit pas dépasser 5 ans. Elle devra dans tous les cas tenir compte des délais nécessaires aux éventuelles obtentions d'autorisations spécifiques (INDS, CNIL, CPP, etc.).

• **Engagements vis-à-vis de la Ligue**

Si son projet est retenu par la Ligue, le porteur de projet s'engage à :

- Fournir à la Ligue la copie des autorisations réglementaires nécessaires à la conduite du projet.
- Utiliser les crédits octroyés par la Ligue en respectant le budget prévisionnel annuel validé par le Conseil Scientifique National de la Ligue.
- Utiliser au moins 60 % des crédits dans l'année en cours et ce, dès le démarrage effectif du projet.
- Remettre annuellement, si le financement est pluriannuel, un rapport financier détaillé certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique détaillé sur l'avancement du projet.
- Remettre à l'issue des travaux un rapport scientifique et financier de synthèse sur l'ensemble de la période.
- Participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la réalisation du projet par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement.
- Mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation écrite ou orale des travaux soutenus.
- Ne pas solliciter d'autres associations, ou fondations, ou les comités départementaux de la Ligue pour le financement du projet de recherche soutenu, sauf accord préalable de la Présidence du Conseil Scientifique National de la Ligue.

NB : Toute modification dans la coordination du projet doit être notifiée à la Ligue et recevoir son aval.

Informations concernant le Dossier Complet :

Le dossier complet devra comporter, dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes :

- 1.** Le projet de recherche-action détaillé (15 à 20 pages maximum).
- Intitulé du programme de recherche
- Introduction/Etat de la question/Problématique identifiée sur le terrain
- Objectifs spécifiques et méthodologie
- Mise à l'échelle et pérennité de l'action en intervention de santé
- Calendrier prévisionnel : Il devra tenir compte du délai nécessaire à l'obtention d'éventuelles autorisations spécifiques (INDS, CNIL, CPP ...).

2. La copie des autorisations réglementaires nécessaires à la conduite du projet (INDS, CNIL, CPP...) si elles ont été obtenues.
3. Le CV du ou des investigateurs principal/aux avec téléphone et adresse électronique.
4. La liste complète des personnes impliquées (y compris le(s) porteur(s)) dans la réalisation du projet.
5. Un budget prévisionnel pour la totalité de la durée du financement, détaillé par année et par équipes/partenaires associés justifiant le montant total du projet ainsi que le montant de la subvention demandée à la Ligue. Merci d'utiliser le fichier envoyé comme modèle.
6. Une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que, si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné par une autre association caritative ou fondation.
7. L'accord, les coordonnées et le RIB du gestionnaire.

L'envoi des dossiers complets devra se faire sous **format électronique** à recherche@ligue-cancer.net et sous **format papier**, par courrier postal en 1 exemplaire à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Direction Recherche, Innovation et Information scientifique

Appel à projets « Recherche-Action »

14 rue Corvisart - 75 013 PARIS

Les dossiers complets seront à adresser au plus tard le **22 septembre 2026 minuit**. (Pour la copie papier, cachet de la poste faisant foi).
NB : Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.